

Paris, le 12/01/2024

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS
PREPARATOIRES**

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JANVIER 2024

Les actionnaires de la Société DERICHEBOURG sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 30 janvier 2024 à 16 heures 30 à l'Amphithéâtre de la Tour DERICHEBOURG, 51 Chemin des Mèches – 94000 CRETEIL

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte du projet de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 22 décembre 2023. Un rectificatif a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 5 janvier 2024. L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 12 janvier 2024 et dans le journal d'annonces légales Actu-Juridique.fr du 12 janvier 2024.

Ils sont consultables sur le site internet de la Société, à l'adresse suivante : www.derichebourg.com dans la rubrique « INFORMATIONS FINANCIERES », onglet « ASSEMBLEES GENERALES ».

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les documents et renseignements relatifs à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Code ISIN : FR 0000053381 - DBG